



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des personnes âgées

Question écrite n° 79898

Texte de la question

Mme Paola Zanetti appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie sur la représentation des associations dans les nouvelles instances de gouvernance mises en place par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement. Si le texte prévoit que les associations auront une place tant au sein du Haut conseil de la famille et des âges de la vie, qu'au CDCA ou au conseil des finances, il manque de précision sur cette représentation. Elle souhaite que le Gouvernement lui apporte des informations concernant le nombre de représentants des associations et les critères de choix qui seront retenus pour la désignation de ces représentants.

Données clés

Auteur : [Mme Paola Zanetti](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79898

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Famille, personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2015](#), page 3732

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)